



COMMUNIQUÉ

LE FONDS MUNICIPAL VERT ENGAGE 350 000 \$ POUR LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE DANS LA RÉGION DE STRAIT-HIGHLANDS EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Le 15 novembre 2006, Whycocomagh (N.-É.) – Ann MacLean, mairesse de New Glasgow et ex-présidente de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), et l'honorable Gary Lunn, ministre des Ressources naturelles du Canada, ont annoncé aujourd'hui l'attribution d'une subvention de 350 000 \$ du Fonds municipal vert (FMV) à la Strait-Highlands Regional Development Agency (S-HRDA) pour la réalisation des trois premières étapes du programme Partenaires dans la protection du climat (PPC). L'initiative aidera les Comtés d'Inverness et de Richmond ainsi que la Ville de Port Hawkesbury, de l'île du Cap-Breton, à réduire considérablement leurs émissions de gaz à effet de serre attribuables aux activités municipales et collectives.

« Ce plan d'action est la première étape pour aider ces collectivités à faire des choix responsables en matière d'énergie, a dit le ministre Lunn. Par l'entremise du Fonds municipal vert, le nouveau gouvernement du Canada appuie les efforts déployés par les municipalités de toutes les régions du pays pour améliorer la qualité de l'air et mettre en œuvre des solutions axées sur les sources d'énergie propres. »

« Nous nous réjouissons du rôle important que joueront les municipalités dans le Programme de l'air pur du Canada, a dit l'honorable Rona Ambrose, ministre de l'Environnement. Dans la mise en œuvre de cet ambitieux programme d'assainissement de l'air que respirent les Canadiens et de réduction des gaz à effet de serre, les efforts des municipalités seront soulignés et encouragés. Je suis heureuse de constater que la Strait-Highlands Regional Development Agency (S-HRDA) s'est lancée dès maintenant dans un plan d'action qui sera bénéfique pour tous les Canadiens. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités de 550 millions de dollars afin d'établir et de gérer le Fonds municipal vert (FMV). Le Fonds soutient le financement de partenariats des secteurs public et privé en vue d'améliorer la qualité de l'air, de l'eau et du sol et de contrer les changements climatiques.

« Le Fonds municipal vert appuie les projets qui maximisent les avantages environnementaux, sociaux et économiques au niveau local, a souligné la mairesse Ann MacLean. Dans le cadre de ce projet, chaque collectivité s'efforcera d'atteindre cet objectif en établissant un inventaire et des prévisions touchant les émissions de GES, en fixant des cibles de réduction des émissions et en établissant un plan d'action local – ce qui constitue les trois premières étapes du programme PPC. »

« La région de Strait-Highlands souscrit au principe du développement des collectivités viables, a dit Blaine Gillis, chef de la direction de la S-HRDA. Avec l'aide du Fonds municipal vert, nous prévoyons répertorier plus de 100 000 tonnes d'équivalent CO₂, total qu'il sera possible de réduire par la mise en œuvre du plan d'action local du PPC. Parmi les autres avantages, on peut vraisemblablement inclure une diminution de la consommation d'eau et une réduction des divers produits chimiques qui entrent dans nos collectivités. »

La S-HRDA participe au programme PPC depuis 2004. Le programme PPC de la FCM offre des services et des outils aux gouvernements municipaux afin de relever les défis des changements

climatiques. En adhérant à ce programme, 137 gouvernements municipaux canadiens représentant 70 pour cent de la population se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à lutter contre les changements climatiques. Dans le fonctionnement de ce programme, la FCM jouit du soutien technique du Conseil international pour les initiatives écologiques communales (ICLEI), coordonnateur d'un réseau international de 600 collectivités membres axé sur la lutte aux changements climatiques.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. La FCM est vouée à améliorer la qualité de vie dans toutes les collectivités en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements :

Blaine Gilles
Chef de la direction
Strait-Highlands Regional Development Agency
Tél. : 902-625-3929

Lucille Hodgins
Gestionnaire, Relations avec les collectivités
Fonds municipal vert
Centre pour le développement des collectivités viables
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613-241-5221, poste 299
Cell. : 613-447-0051
Télé. : 613-244-1515
Courriel : lhodgins@fcm.ca

Kathleen Olson
Directrice des communications par intérim
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613-996-2007
Télé. : 613- 943-0663

Pour de l'information sur la Strait-Highland Regional Development Agency (S-HRDA), veuillez consulter le http://i-port.ca/S-HRDA/S-HRDA_main.nsf

Pour de l'information sur le le Fonds municipal vert, y compris sur les différents projets et études approuvés, veuillez consulter le www.collectivitesviables.fcm.ca

Pour de l'information sur le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC), veuillez consulter le http://www.sustainablecommunities.fcm.ca/Capacity_Building/Energy/PCP/default.asp

Pour de l'information sur la Fédération canadienne des municipalités, veuillez consulter le www.fcm.ca

Pour de l'information sur Ressources naturelles Canada, veuillez consulter le www.nrcan-rncan.gc.ca

Pour de l'information sur Environnement Canada, veuillez consulter le www.ec.gc.ca/